

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Makokou : un enseignant retrouvé mort devant son domicile à Mbolo 2



Photo: Landry EKOMBA NDOMBE

Le corps sans vie de Tony-Roph Tonda Tonda tel que retrouvé hier matin.

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/ Gabon

LA communauté éducative du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo était hier sous le choc. Et pour cause. Le corps sans vie d'un enseignant de sciences physiques exerçant au collège et au

lycée catholique Notre-Dame des Victoires de Makokou a été découvert. Il s'agit de celui de Tony-Roph Tonda Tonda, un Gabonais de 33 ans. Selon les sources autorisées, les faits se sont produits au domicile de l'infortuné sis au quartier Mbolo II. L'enseignant de sciences physiques gisait face contre terre sur

les marches d'escalier donnant accès à la terrasse de sa maison. La vision d'horreur a été faite par les premiers passants. L'homme était vêtu d'un jean bleu et d'un tee-shirt blanc. Il ne portait qu'une seule sandale et son

téléphone portable était posé sur son flanc gauche. Sitôt mis au fait de la situation, les Officiers de police judiciaire (OPJ) se sont rendus sur les lieux aux fins de faire le constat qui leur permettra de déterminer

les circonstances exactes du décès de l'enseignant. Notons que Tony-Roph Tonda Tonda était célibataire et père de deux enfants. Aurait-il succombé à un malaise ? Aurait-il été victime d'une agression perpétrée à son

domicile ? En attendant de faire la lumière sur cette affaire, la dépouille de l'enseignant a été acheminée à la morgue du Centre hospitalier régional Omar-Bongo-Ondimba de Makokou (CHROBOM).

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 06/12/2023
Appel d'offres : N°03 / MEP/ CDC / 2023
Nom du projet : Nettoyage des bureaux de la Caisse des Dépôts et Consignations.
Source de financement : Fonds propres Budgets 2024-2025

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) lance un appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire en vue du nettoyage des bureaux de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant sera de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément

PME. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Caisse des Dépôts et Consignations
BP : 8820 Libreville - Gabon
Tel : 066.00.45.83

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27/12/2023 à 14 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 28/12/2023 à 09 heures dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations, Immeuble PHOENIX, 70 Rue Simon KALIFE en face de la Chambre de Commerce.

Administrateur Directeur Général
de la Caisse des Dépôts et
Consignations (CDC)



Le Directeur Général des Marchés
Publics



Le clin d'œil de Lybek



LYBEK
2023